axiome associés

CONTEXT' ART
3 RUE PEGAZY
34000 MONTPELLIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31.12.2021

AXIOME AUDIT
Commissariat aux comptes
Expertise comptable
Audit

MONTPELLIER 34000
@7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G
521, rue Georges Mélies
Tél. : 0 467 158 935
Fax : 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

ALÈS 30100
681 chemin du Mas
de la Bedosse
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

PERPIGNAN 66050
51 rue Louis Delaunay
BP 10640 - Cedex
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

CONTEXT' ART
Association
Aux fonds associatifs de 36 976 euros
SIRET : 483 521 357

3 Rue Pagézy
34000 MONTPELLIER

Exercice clos le 31.12.2021

AXIOME AUDIT
Commissariat aux comptes
Expertise comptable
Audit

MONTPELLIER 34000
@7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G
521, rue Georges Mélies
Tél. : 0 467 158 935
Fax : 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

ALÈS 30100
681 chemin du Mas
de la Bedosse
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

PERPIGNAN 66050
51 rue Louis Delaunay
BP 10640 - Cedex
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

CONTEXT' ART

3 Rue Pagézy

34000 MONTPELLIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXES

AXIOME AUDIT
Commissariat aux comptes
Expertise comptable
Audit

MONTPELLIER 34000
@7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G
521, rue Georges Mélies
Tél. : 0 467 158 935
Fax : 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

ALÈS 30100
681 chemin du Mas
de la Bedosse
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

PERPIGNAN 66050
51 rue Louis Delaunay
BP 10640 - Cedex
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ASSOCIATION CONTEXT' ART

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres de l'Association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CONTEXT' ART relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les paragraphes suivants de l'annexe :

- Page 2 : § « Autres éléments significatifs de l'exercice » mentionnant que la continuité de l'exploitation est conditionnée à la reconduction des subventions précédemment obtenues ;
- Page 2 : § « Spécificités des comptes annuels d'une couveuse d'entrepreneurs à l'essai » exposant les particularités de la comptabilisation des opérations de l'association, la méthode de présentation des opérations réalisées par les entreprises couvées et l'existence d'une provision pour risques ;
- Page 7 : § « Informations complémentaires sur les subventions d'exploitation » précisant l'existence d'une incertitude sur le montant d'une subvention comptabilisée en produits.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Montpellier, le 8 septembre 2022

Le Commissaire aux Comptes
AXIOME AUDIT

Frédéric CARROBE

CONTEXT'ART

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	1 090	1 090				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	29 999	21 188	8 811	1,34	8 251	1,35
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 230		1 230	0,19	1 230	0,20
TOTAL (I)	***32 320***	***22 279***	***10 041***	1,52	***9 481***	1,55
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services	203		203	0,03	2 544	0,42
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	31 259		31 259	4,74	23 969	3,91
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	849		849	0,13	609	0,10
. Personnel	52		52	0,01	0	0,00
. Organismes sociaux	1 539		1 539	0,23		
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	584 849		584 849	88,69	496 931	81,14
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	28 378		28 378	4,30	74 280	12,13
Charges constatées d'avance	2 279		2 279	0,35	4 637	0,76
TOTAL (II)	**649 408**		**649 408**	98,48	**602 970**	98,45
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	***681 728***	***22 279***	***659 449***	100,00	***612 450***	100,00

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 236	0,49	3 236	0,53
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	1 123	0,17	26 875	4,39
Résultat de l'exercice	32 620	4,95	-25 752	-4,19
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	***36 979***	5,61	***4 359***	0,71
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	154 770	23,47	168 881	27,57
TOTAL (II)	***154 770***	23,47	***168 881***	27,57
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	109 795	16,65	93 330	15,24
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	47 995	7,28	33 049	5,40
Autres	294 910	44,72	297 830	48,63
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	15 000	2,27	15 000	2,45
TOTAL(IV)	***467 700***	70,92	***439 210***	71,71
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	**659 449**	100,00	***612 450***	100,00

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

ENGAGEMENTS REÇUS	
Legs nets à réaliser :	
- acceptés par les organes statutairement compétents	
- autorisés par l'organisme de tutelle	
Dons en nature restant à vendre	
ENGAGEMENTS DONNÉS	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois) Total	%	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois) Total	%	Variation absolue (12 mois)	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services	23 617		23 617	100,00	28 811	100,00	-5 194	-18,02
Montants nets produits d'expl.	***23 617***		***23 617***	100,00	***28 811***	100,00	***-5 194***	-18,02
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			454 376	N/S	412 381	N/S	41 995	10,18
Cotisations			90	0,38			90	N/S
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits			7 598	32,17	6 919	24,02	679	9,81
Reprise sur provisions, dépréciations			2 327	9,85	9 000	31,24	-6 673	-74,13
Transfert de charges			3 500	14,82	1 763	6,12	1 737	98,53
Sous-total des autres produits d'exploitation			***467 891***	N/S	***430 062***	N/S	***37 829***	8,80
Total des produits d'exploitation (I)			***491 508***	N/S	***458 874***	N/S	***32 634***	7,11
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			101	0,43	31	0,11	70	225,81
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			***101***	0,43	***31***	0,11	***70***	225,81
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges			19 383	82,07	21 994	76,34	-2 611	-11,86
Total des produits exceptionnels (IV)			***19 383***	82,07	***21 994***	76,34	***-2 611***	-11,86
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			***510 992***	N/S	***480 899***	N/S	***30 093***	6,26
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT					***-25 752***	-89,37	***25 752***	-100,00
TOTAL GENERAL			***510 992***	N/S	***506 651***	N/S	***4 341***	0,86
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			5 661	23,97	5 857	20,33	-196	-3,34
Services extérieurs			43 097	182,48	31 752	110,21	11 345	35,73
Autres services extérieurs			62 490	264,60	43 528	151,08	18 962	43,56
Impôts, taxes et versements assimilés			3 608	15,28	5 530	19,19	-1 922	-34,75
Salaires et traitements			267 955	N/S	282 308	979,86	-14 353	-5,07
Charges sociales			79 548	336,83	89 876	311,95	-10 328	-11,48
Autres charges de personnel			1 637	6,93	2 263	7,85	-626	-27,65
Subventions accordées par l'association								

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	4 271	18,08	2 853	9,90	1 418	49,70
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions	7 259	30,74	8 966	31,12	-1 707	-19,03
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	158	0,67	78	0,27	80	102,56
Total des charges d'exploitation (I)	***475 684***	N/S	***473 011***	N/S	***2 673***	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	2 688	11,38	2 917	10,12	-229	-7,84
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	***2 688***	11,38	***2 917***	10,12	***-229***	-7,84
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			30 723	106,64	-30 723	-100,00
Total des charges exceptionnelles (IV)			***30 723***	106,64	***-30 723***	-100,00
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	***478 372***	N/S	***506 651***	N/S	***-28 279***	-5,57
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	***32 620***	138,12			***32 620***	N/S
TOTAL GENERAL	***510 992***	N/S	***506 651***	N/S	***4 341***	0,86

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
PRODUITS :	
Bénévolat	
Prestations en nature	
Dons en nature	
TOTAL	
CHARGES :	
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et services	
Prestations	
Personnel bénévole	
TOTAL	

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXES

PREAMBULE

CONTEXT'ART est une association à durée illimitée, régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 et a pour but de conseiller et d'accompagner à la création d'activités dans les secteurs artistiques et culturels, en offrant aux porteurs de projet un appui technique, jurtidique et logistique, et également de créer des synergies entre le champ économique, le développement des territoires et les entrepreneurs de ces activités.

L'exercice social clos le 31/12/2021 à une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 659 449,16 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 32 620,27 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Conseil d'Administration.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement n°2018-06 de l'ANC relatif à la comptabilité des associations homologué par arrêté publié au JO du 30 décembre 2018 et abrogeant le règlement CRC n° 99-01.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La continuité de l'exploitation est conditionnée au renouvellement des subventions obtenues en 2021.

Il en résulte que l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée si ces subventions n'étaient pas reconduites.

SPECIFITES DES COMPTES ANNUELS D'UNE COUVEUSE D'ENTREPRENEURS A L'ESSAI

Nous vous rappelons que notre Association exerce principalement une activité de « couveuse » d'entreprise au titre de laquelle elle fournit un soutien aux créateurs d'entreprise dans le domaine artistique et culturel, dans le cadre législatif du « CAPE », Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise, institué par la loi pour l'initiative économique n° 2003-721 du 1er Août 2003 et codifié aux articles L.127-1 à L.127-7 du Code du Commerce.

Dans ce cadre, les structures d'appui concernées mettent à la disposition du porteur de projet un appui pédagogique, des moyens logistiques et des conseils personnalisés, et assument dans une certaine mesure la responsabilité technique, financière et juridique des actes afférents à la préparation et à la mise en œuvre de l'activité débutante.

Nos comptes sont présentés dans le respect des textes actuellement en vigueur pour ces activités de Couveuses d'entreprises : en conséquence y figurent à la fois la comptabilité propre de l'Association, et les comptabilités des « entreprises couvées ».

L'Association « couveuse », qui est chargée de la tenue de la comptabilité des « Couvés », intègre donc dans ses comptes les produits et les charges de chacune des entreprises couvées. Le résultat des « Couvés » étant en totalité affecté à la rémunération de l'entrepreneur (sous forme de salaire et charges sociales) à la sortie de la couveuse, il en résulte qu'aucun bénéfice ni aucune perte n'impacte les comptes de l'Association. Les résultats des « Couvés » en cours sont neutralisés par la constitution d'une provision pour charges.

Cependant, les dépenses engagées par les « couvés » ne sont remboursées à ceux-ci que dans la limite des recettes dégagées par leurs propres activités. Il reste donc au 31/12/2021 un montant de 19 256 € de dépenses engagées restées à la charges des « couvés » non sortis du dispositif à cette date.

Les comptes des « Couvés » sont inclus dans le Bilan actif et passif comme suit :

- A l'Actif :
du compte 46760001 « Entrepreneur à l'essai – Charges de l'exercice» 188 019 € contre 180 414 € en N-1

- Au Passif:
du compte 46770001 « Entrepreneurs à l'essai – Produits de l'exercice» 188 019 € contre 180 414 € en N-1

Aussi seul le bilan de CONTEXT'ART est impacté par les diverses activités des Couvés, qui sont identifiées dans les divers tableaux ci-après par le terme « Couvés ».

Enfin, nous vous précisons qu'en l'absence de position administrative définitive quant aux modalités d'application de la fiscalité aux activités des Couveuses, le Conseil d'Administration a retenu le principe d'une provision pour risques.

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 32 319 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 764		674	1 090
Immobilisations corporelles	32 117	4 831	6 949	29 999
Immobilisations financières	1 230			1 230
TOTAL	***35 111***	***4 831***	***7 623***	***32 319***

Amortissements et provisions d'actif = 22 278 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 764		674	1 090
Immobilisations corporelles	23 866	4 271	6 949	21 188
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***25 630***	***4 271***	***7 623***	***22 278***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similair	1 090	1 090	0	1 ans
Installations amenagements	5 395	5 395	0	de 1 à 10 ans
Materie bureau et informatique	21 805	12 994	8 811	de 3 à 4 ans
Mobilier	2 799	2 799	0	5 ans
TOTAL	***31 089***	***22 278***	***8 811***	

Etat des créances = 622 260 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 230		1 230
Actif circulant & charges d'avance	433 011	433 011	
Actif circulant & charges d'avance « Couvés »	188 019	188 019	
TOTAL	***622 260***	***621 030***	***1 230***

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Produits à recevoir par postes du bilan = 4 343 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	2 712
Clients et comptes rattachés « Couvés »	369
Autres créances	
Autres créances « Couvés »	1 262
Disponibilités	
TOTAL	***4 343***

Charges constatées d'avance = 2 279 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

- Charges constatées d'avance 2 279 €
- Charges constatées d'avance « Couvés » 0 €

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 154 770 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	147 325	7 259	21 710	132 874
Provisions pour risques & charges « Couvés »	21 556	21 896	21 556	21 896
Provisions pour dépréciation				
TOTAL	***168 881***	***29 155***	***43 266***	***154 770***

Etat des dettes = 467 700 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	109 795	107 207	2 588	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	31 548	31 548		
Fournisseurs « Couvés »	16 447	16 447		
Dettes fiscales & sociales	98 163	98 163		
Dettes fiscales & sociales « Couvés »	2 316	2 316		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	6 412	6 412		
Autres dettes « Couvés »	188 019	188 019		
Produits constatés d'avance	15 000	15 000		
TOTAL	***467 700***	***465 112***	***2 588***	

Charges à payer par postes du bilan = 54 088 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	0
Emp.& dettes financières div.	0
Fournisseurs	2 922
Fournisseurs « Couvés »	16 447
Dettes fiscales & sociales	34 719
Autres dettes	0
TOTAL	***54 088***

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Fonds associatifs = 36 979 €

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprises:				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apport sans droit de reprise	3 236			3 236
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves :				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau :				
Report à nouveau créditeur	53 785			53 785
Report à nouveau débiteur	-26 910		-25 752	-52 662
Résultat de l'exercice :				
Exercice N-1	-25 752	25 752		0
Exercice N		32 620		32 620
SOUS TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)	**4 359**	**58 372**	**-25 752**	**36 979**
Fonds associatifs avec droit de reprises:				
Apport avec droit de reprise				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
SOUS TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (II)				
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)	**4 359**	**58 372**	**-25 752**	**36 979**

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 [illegible] 5 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 23 617 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant	Taux
Prestations de services	23 617	100,00 %
TOTAL	***23 617***	***100.00 %***

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Informations complementaires sur les subventions d'exploitation

La plupart des subventions obtenues ne seront définitivement acquises qu'après la production d'un bilan financier et sa validation par le (ou les) organisme(s) financeur(s).

Cette procédure se plaçant par définition après l'arrêté des comptes, la décision du (ou des) financeur(s) n'est pas encore connue à la date de réunion du Conseil d'Administration. Mais celui-ci estimant que les objectifs et les conditions d'attribution sont respectés, a décidé de constater les produits correspondants.

Par ailleurs, des subventions à recevoir à hauteur de 181 171 € correspondant à des demandes effectuées pour le projet « couveuse d'activité » au titre du Programme Opérationnel FEDER/FSE 2014-2020, pour les exercices 2019, 2020 et 2021, ont été constatées mais l'association n'a pas à ce jour obtenu de notification de la part des services de la Région responsables de ces fonds.

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés

Conformément aux dispositions de l'article 2 de la loi n°2005-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat, les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 € doivent publier les rémunérations des trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Compte Personnel de Formation

Dans le cadre de la réforme de la Formation Professionnelle continue, loi du 5 Mars 2014, le Compte Personnel de Formation (CPF) prend le relais du DIF à compter du 1er janvier 2015.

Le CPF sera rattaché à la personne et non plus au contrat de travail : les heures accumulées ne seront plus perdues en cas de changement d'employeur, et les salariés pourront cumuler 150 heures sur le CPF.

Engagements de retraite

Il n'existe pas d'avantages postérieurs à l'emploi au niveau de la société. Seules les indemnités de départ en retraite font l'objet d'une provision pour risque. Les calculs intègrent les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires futurs.

Le montant de la dette actuarielle des indemnités de départ à la retraite s'élève à 22 794 € au 31 décembre 2021.

Les hypothèses retenues sont :
- méthode Rétrospective Prorata Temporis
- départ à l'initiative du salarié à 62 ans
- taux d'actualisation : 0,98 %
- taux de turn-over : faible pour les cadres et les non cadres
- taux de progression des salaires : 2 %
- taux de charges sociales : 40 %

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Honoraires commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes annuels s'élèvent à 6 648 € sur l'exercice.

Effectif moyen (ETP)

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	1
Employés	7
TOTAL	***8***

Transaction avec les parties liées

L'entité fournit des informations sur les transactions qu'elle a effectuées avec des personnes physiques ou personnes morales, dénommées contrepartie :

- désignation de la contrepartie ;
- la nature de la relation avec la contrepartie ;
- le montant des transactions réalisées avec la contrepartie ;
- toute autre information sur les transactions nécessaire à l'appréciation de la situation financière de l'entité.

Ces dispositions ne s'appliquent pas aux transactions courantes conclues à des conditions normales.

Au regard des transactions citées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes nous n'avons pas de transactions à relater dans l'annexe.

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 4 343 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Clients factures à établir	2 712
Clients factures à établir « couvés »	369
Produits a recevoir « couvés »	1262
TOTAL	***4 343***

Charges constatées d'avance = 2 279 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance	2 279
Charges const.d'avance «Couvés »	
TOTAL	***2 279***

Charges à payer = 54 089 €

Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	Montant
Agios à payer	
Agios à payer « couvés »	
TOTAL	***0***

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn. fact. non parvenues	2 922
Factures non parvenues « couvés »	16 447
TOTAL	***19 369***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dette prov conges à payer	23 044
Personnel autres charges à payer	2 556
Ch soc dette à payer	9 120
TOTAL	***34 720***

Produits constatés d'avance = 15 000 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance	15 000
Produits const.d'avance «Couvés »	0
TOTAL	***15 000***

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

NOTES RELATIVES AUX ACTIVITES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Ressources de l'organisme liées à la formation professionnelle

Origine des fonds	Montant	%
I Ressources provenant des entreprises et administrations pour leurs salariés et des particuliers		
Entreprises	23 617	
Etat,collectivités locales,établissements publics		
Entreprises VIA FONGECIF, OMA,FAF		
Particuliers		
Sous total I	***23 617***	***4,62 %***
II Ressources provenant des pouvoirs publics		
Instances Européennes	61 172	
Etat	59 717	
Régions	84 008	
Autres collectivités territoriales	249 479	
Sous total II	***454 376***	***88,92 %***
III Autres ressources		
Autres organismes de formation	0	
Autres ressources	32 999	
Sous total III	***32 999***	***6,46 %***
TOTAL des Ressources liées à la formation	***510 992***	***100 %***

Les ressources liées à la formation professionnelle représentent 100 % du total des produits de l'exercice de l'association.

Décomposition des actions de formation par finalité

Finalités des actions	Montant	%
Diplômantes (1)		
Perfectionnement professionnel et qualifiant (2)		
Insertion sociale	510 992	100 %
TOTAL	***510 992***	***100 %***

(1) Diplômes nationaux, titres homologués
(2) Certificats de branches, certificats d'entreprise, attestations

Conventions de ressources publiques affectées

Conventions	Montant initial	Suivi exécution		
		Solde au début de l'Exercice	Utilisation en cours d'exercice	Solde à la fin de l'Exercice
- Accompagnement à la création d'activité et de suivi post création	233 652		233 652	
- Action de « couveuse d'activités » dans le domaine artistique et culturel	185 007		185 007	
- Divers	20 000		20 000	
- Aides à l'emploi	15 717		15 717	
TOTAL	***454 376***		***454 376***	

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

IMPACT DE LA PANDÉMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)

En dépit de l'épidémie de coronavirus les activités de l'association se sont poursuivies.

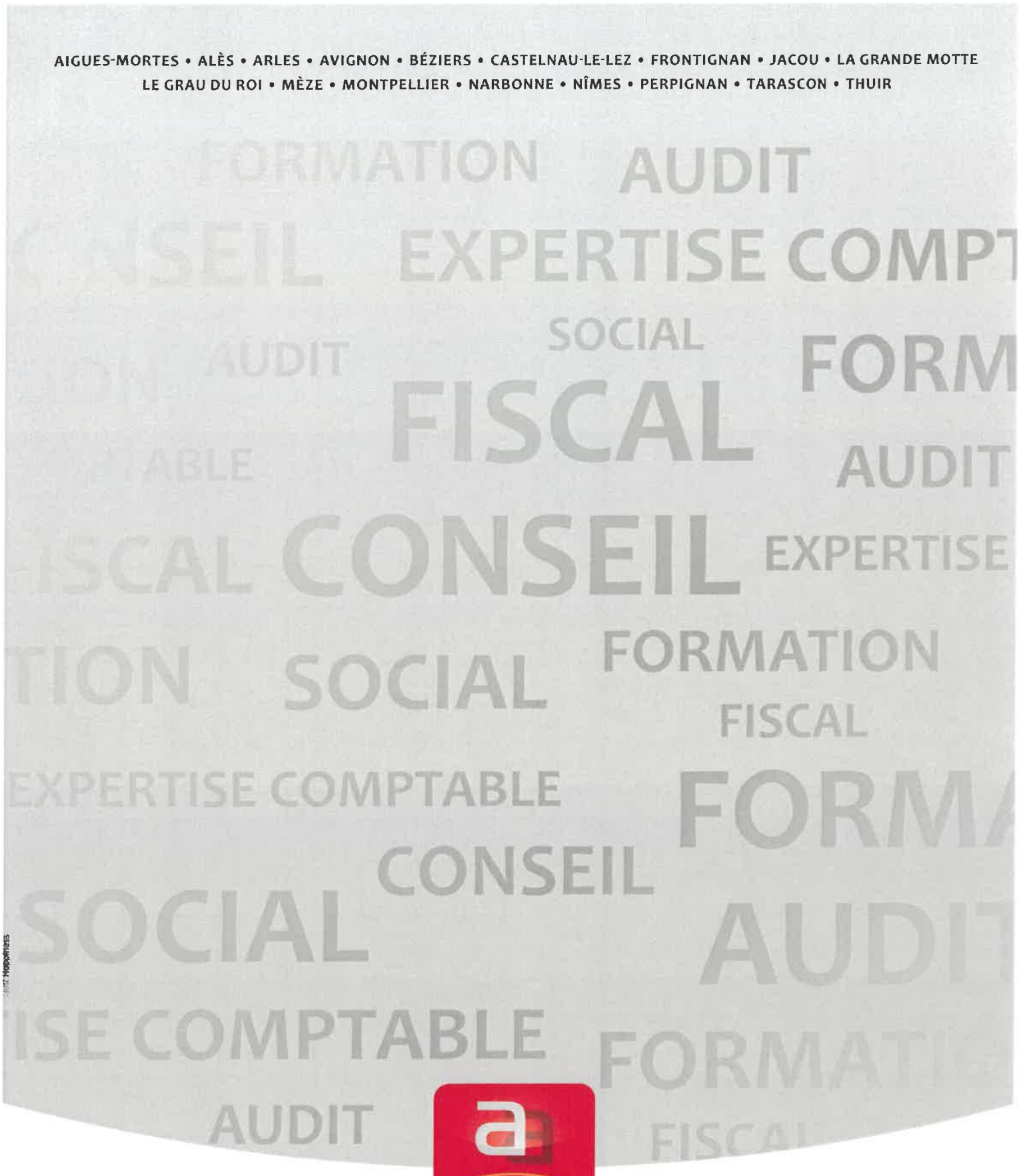
La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile d'en estimer les impacts financiers sur l'activité de l'association.

L'association a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :
- Mise en télétravail de certains salariés

A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2021, l'association n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

AIGUES-MORTES • ALÈS • ARLES • AVIGNON • BÉZIERS • CASTELNAU-LE-LEZ • FRONTIGNAN • JACOU • LA GRANDE MOTTE
LE GRAU DU ROI • MÈZE • MONTPELLIER • NARBONNE • NÎMES • PERPIGNAN • TARASCON • THUIR



axiome associés

AXIOME AUDIT

@7center • Immeuble l'@ltis • Bat G
521, rue Georges Méliès • 34000 Montpellier
Tél. : 04 67 15 89 35 • Fax : 04 67 15 89 51

681, chemin du Mas de la Bedosse • 30100 Alès

51, rue Louis Delaunay • BP 10640 • 66050 Perpignan Cedex
Tél. : 04 68 52 99 99 • Fax : 04 68 52 99 98
www.axiomeassocies.fr

Membre indépendant DIFFERENCE

afaq ISO 9001 Qualité